

Le développement durable de l'Union en péril

*Compte-rendu de la conférence de Robin Degron
à la Société nationale pour l'encouragement industriel
jeudi 14 février 2019, 19h-21h*

La conférence, introduite par Jean-Claude Houdoin, Président de la section de Paris du Mouvement Européen – France, participe du Grand débat national et de la préparation des élections du Parlement européen de mai 2019. Elle s'inscrit dans le contexte des crises politiques qui affectent les Etats de l'Union, en particulier la France avec ses gilets jaunes, l'Allemagne avec la montée de l'Afd ou encore le Royaume-Uni avec la perspective d'un Brexit dur. Face à l'urgence, la conférence aborde non seulement l'analyse des racines du mal mais également des propositions concrètes pour sortir l'Europe et la France du marasme.

Le conférencier appuie son propos sur une quarantaine d'articles et quatre ouvrages dont le récent « *The new European budgetary order* », (éditions Bruylant, septembre 2018), et « *La France, bonne élève du développement durable ?* », édité par la Documentation française en 2012. Professeur associé de droit public en Sorbonne, il met en perspective l'action publique depuis les années 80 et pointe les limites de la construction européenne.

L'idée de fond développée dans la conférence est que le déséquilibre du système de gouvernance communautaire couplé aux difficultés financières des Etats-membres et aux effets durables de la crise économique de 2008 entraîne l'ensemble des pays de l'Union dans une crise politique qui s'exprime de manière différenciée selon les lignes de faille des Etats.

Le développement durable vu comme un développement équilibré intégrant non seulement la dimension environnementale mais également les réalités économiques et sociales dans un système de gouvernance doté de ressources financières suffisantes pour agir offre un cadre d'analyse des difficultés actuellement rencontrées par l'Union et les Etats-membres.

Depuis l'Acte Unique (1986), l'Union européenne a privilégié les dimensions économiques et environnementales au détriment de la protection sociale des européennes. La prise de décision à la majorité qualifiée du Conseil couplée au régime de codécision avec le Parlement européen a permis à l'UE d'avancer vite et fort sur ces deux terrains. En revanche, la permanence de l'unanimité avec consultation simple du Parlement sur les sujets sociaux a laissé aux Etats la responsabilité en la matière. Il s'en est suivi un dumping social et fiscal généralisé qui a affaibli les droits des travailleurs et la capacité régulatrice des Etats.

L'austérité budgétaire que se sont imposés les Etats-membres à travers le Pacte de stabilité et de croissance (1997) et le Traité budgétaire européen (2012) ont encore renforcé la pression sur la puissance publique au point de nuire aux investissements d'avenir dans la plupart des pays européens et de réduire drastiquement les dépenses publiques en faveur des biens communs. Face à l'érosion du produit de l'impôt sur les sociétés, les Etats ont tenté de compenser la baisse de leur ressource par le recours à l'endettement et à la hausse de la fiscalité sur les ménages. En France, la pression fiscale est ainsi devenue insupportable au point de générer une « fronde » à l'occasion du rehaussement de la fiscalité énergétique.

La faiblesse du budget général de l'Union n'a pas permis de rétablir les grands équilibres socio-économiques et environnementaux. Avec environ 1% de la richesse communautaire, l'UE ne peut guère qu'essayer d'atténuer les fractures socio-territoriales européennes en tirant vers le haut les pays de la cohésion et les espaces ruraux. De ce point de vue, les propositions de nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 faites par la Commission Juncker en mai 2018 paraissent inquiétantes en cela qu'elles tendent à disperser les moyens de l'Union et à réduire sa capacité à soutenir le développement régionale et rural.

Face à ce déséquilibre systémique de la gouvernance économique, environnementale, sociale, budgétaire et fiscale, la grande crise économique de 2008 a joué le rôle d'un catalyseur du délitement de l'Union et de ses Etats-membres. L'activité économique s'est globalement réduite et concentrée sur les grandes métropoles au détriment des espaces interstitiels, celui des villes moyennes ou petites et des campagnes. Selon les fragilités propres à chaque Etats-membres, leurs histoires politiques, une crise politique s'est propagée partout dans l'Union. Le Royaume-Uni s'est fracturé sur le vote du Brexit en donnant à voir le contraste saisissant entre Londres et le reste de l'Angleterre et du Pays de Galles. En Allemagne, les divisions entre *ex RDA* et *ex RFA* se sont réveillés autour du vote pro Afd. En France, la « diagonale du vide » de l'emploi s'est révélée avec le mouvement des gilets jaunes. L'heure est grave : non seulement l'Europe se disloque mais les Etats-membres aussi. Le cas britannique représente le cas le plus avancé de décomposition politique.

Cette situation appelle une réaction rapide des décideurs politiques de l'Union. Trois pistes sont à suivre pour éviter que le mal n'empire et redonner un souffle à l'Europe :

- Un *new deal* vert et numérique est nécessaire pour redonner un élan économique à l'UE et ses Etats qui aille dans le sens de préserver davantage l'environnement (ex. développement de nouvelles lignes de transport collectif, généralisation de la couverture très haut débit) et de resserrer les liens entre les espaces urbains et ruraux. L'Union a ainsi besoin d'un grand plan d'investissement d'avenir qui aille bien au-delà du plan Juncker qui est arrivé trop tardivement et demeure trop limité.
- Les Etats doivent reconstituer des moyens financiers pour investir et garantir un modèle social protecteur. A ce titre, il convient de stopper le dumping fiscal et de définir une politique commune, sur la base d'une prise de décision à la majorité qualifiée, qui permette d'arrêter un taux « plancher » d'impôt sur les sociétés. Les dernières propositions du Commissaire Moscovici en charge des affaires économiques et financières vont dans ce sens. La prochaine Commission devra transformer l'essai.
- Le futur budget européen, le cadre financier pluriannuel 2021-2027, doit maintenir le rôle de l'Union dans la cohésion sociale et territoriale. Faute d'un rehaussement des recettes européennes, les moyens du fonds social européen, du fonds européen de développement régional et du fonds de développement rural doivent être préservés.

Il n'y a pas de fatalité au déclin et au délitement de l'Union et de ses Etats-membres mais il convient d'engager une profonde réforme du projet européen, à Traité constant, pour redonner aux européens le goût de l'Europe et l'espoir en leur avenir commun.

Robin Degron est professeur associé en droit public à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne où il enseigne les finances publiques à la prép'ENA Paris 1 – ENS Ulm. Il est titulaire d'une thèse de géographie économique et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Romain Gary). Il est par ailleurs adjoint au rédacteur en chef de la revue Gestion&Finances publiques et membre du Cercle de la réforme de l'Etat.